
DIAGNOSTIC DES BESOINS ET ASPIRATIONS DES CITOYENS DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL

Présenté au
Conseil municipal

Dans le cadre de la consultation citoyenne sur l'avenir de Sainte-Brigitte-de-Laval

29 septembre 2014



RÉSUMÉ DU DIAGNOSTIC

- Les citoyens de Sainte-Brigitte-de-Laval partagent une aspiration profonde pour un développement de la communauté qui soit durable, harmonieux et intégré.
- La majorité des répondants au sondage disent que c'est pour le calme et la tranquillité (80% des répondants) et l'accès à la nature (74%) qu'ils ont choisi Sainte-Brigitte-de-Laval. 85% des répondants sont généralement satisfaits ou très satisfaits des services offerts par la Ville.
- Les répondants au sondage ont classé 9 champs d'action de la Ville dans l'ordre d'importance suivant : réseau routier, environnement, développement récréotouristique, développement commercial, information aux citoyens et vie démocratique, transport collectif, développement résidentiel et développement industriel.
- Les répondants au sondage ont également classé par ordre de priorité 16 actions plus spécifiques que la Ville devrait prendre prochainement. Les 5 actions prioritaires les plus populaires sont les suivantes : 1. Créer une voie de désenclavement pour éviter qu'il n'y ait qu'une seule entrée et sortie de la Ville (pour 69% des répondants) ; 2. Développer les accès publics à la nature (pour 56% des répondants) ; 3. Entretien le réseau routier (pour 49% des répondants) ; 4. Développer les infrastructures à caractère sportif (pour 45% des répondants) ; 5. Adopter une politique de protection de l'environnement (pour 45% des répondants).

Tableau synthèse

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Aspiration partagée pour la conservation d'un milieu de vie à taille humaine, respectueux de l'environnement. • Patrimoine naturel et historique hors du commun. • Entretien du réseau routier généralement satisfaisant malgré certains secteurs négligés. • Diversité d'organismes communautaires actifs, de bénévoles et de citoyens engagés dans la vie de la communauté. • Programme d'activités culturelles établi (Laval'Art, fête de la pêche, de la St-Jean-Baptiste, etc.). • Projets de développement d'infrastructures en cours (école, CPE, etc.). • Capital de confiance de la population envers le conseil municipal, qui démontre une volonté de travailler avec les citoyens. • Bonne dynamique et outils de communication entre la Ville et les citoyens. • Bonne satisfaction générale des citoyens quant aux services offerts par la Ville. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence de passage des autobus insuffisante pour les besoins croissants de la population. • Relations avec Lac-Beauport pour la réfection du chemin de la traverse. • Accès publics à la forêt et à la rivière insuffisants et difficulté d'accès à l'information sur la localisation des sentiers existants. • Certains éléments du patrimoine sous-utilisés, désuets ou dévitalisés (maison communautaire, Église, patinoire, bibliothèque). • Noyau villageois dévitalisé. • Information sur les changements de zonage et leur incidence insuffisamment accessible et vulgarisée aux citoyens concernés. • Offre de services culturels, récréotouristiques (incluant loisir et sport) encore insuffisante pour la demande croissante. • Différents services et organismes encore insuffisamment connus de la population.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Dynamisme amené par une population croissante, incluant beaucoup de jeunes familles. • Grand potentiel récréotouristique. • Potentiel d'ententes avec la Ville de Québec pour diversifier l'offre de services et partager des infrastructures sportives. • Climat de confiance propice à renforcer la vitalité du partenariat entre la Ville et la collectivité, incluant les organismes communautaires et les partenaires socioéconomiques. • Volonté exprimée par les citoyens de resserrer les liens et les interactions entre les nouveaux et anciens résidents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'une voie alternative d'entrée et de sortie de la ville. • Fluidité de la circulation. • Manque d'information aux citoyens sur les règles qui régissent les développements planifiés (densification prescrite par CMQ, PIIA en vigueur, réglementation des bassins versants, MDDECC, etc.), et les choix concernant la conservation de l'environnement. • Difficultés de viabilité vécues par plusieurs commerces : taxes et coût des locaux élevés pour un marché encore restreint et une population mobile pour faire ses courses à l'extérieur de la ville.

TABLE DES MATIÈRES

1. Contexte	2
2. Méthodologie	2
3. Diagnostic	4
3.1. Les tendances qui se dégagent	4
Observation générale	4
Les champs d'action en ordre de priorité	5
Les actions à prendre en ordre de priorité.....	5
Le réseau routier	6
L'environnement	7
Le développement récréotouristique	8
Le développement commercial.....	10
L'information aux citoyens et la vie démocratique.....	11
Transport collectif	12
Culture et patrimoine.....	13
Développement résidentiel.....	14
Développement industriel.....	16
3.2. Synthèse.....	17
4. Conclusion	18
Annexe 1 : Liste des participants à la rencontre diagnostic le 26 juin 2014	19
Annexe 2: Résultats de sondage	20

1. CONTEXTE

De juin à novembre 2014, la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval s'est lancée dans une vaste consultation citoyenne. La municipalité souhaite entendre les préoccupations, les besoins et les aspirations des résidents, pour alimenter la planification stratégique qui orientera le développement de la communauté dans les prochaines années. L'animation de la consultation citoyenne a été confiée à l'Institut du Nouveau Monde (INM).

La consultation se décline en trois étapes :

Étape 1. Diagnostic des besoins (juin à septembre 2014)

Cette étape vise à faire émerger un diagnostic des besoins de la population, mettant en lumière les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de la municipalité. Une première rencontre avec les groupes et partenaires de la Ville, ainsi que les réponses des résidents à un sondage en ligne, a fourni la matière pour la rédaction du diagnostic, qui fait l'objet du présent rapport.

Étape 2. Exercice de vision (octobre 2014)

Cette étape vise à faire émerger des éléments d'une vision commune d'avenir pour la municipalité. L'exercice de vision consistera en une rencontre d'audition de mémoires des groupes et des citoyens (le 7 octobre 2014) et de rencontres thématiques (les 8 et 9 octobre 2014).

Étape 3. Bilan (novembre 2014)

Une fois l'ensemble des activités terminées, l'INM produira un bilan des éléments qui auront été mis de l'avant par les participants à la consultation. Le bilan sera rendu public et conçu comme un intrant à la planification stratégique que la municipalité produira en 2015.

2. MÉTHODOLOGIE

Le diagnostic a été rédigé sur la base de deux sources d'information :

1. Une **rencontre de diagnostic** de 3 heures avec les acteurs socioéconomiques qui s'est tenue le 26 juin 2014. Cette première rencontre a permis d'entendre les points de vue des groupes et partenaires de la Ville, d'identifier des éléments qui font et qui ne font pas consensus, et qui mériteraient d'être approfondis davantage concernant les principaux besoins de la communauté. Les enjeux suivants ont été abordés : transport, développement résidentiel, commerce et industrie, loisir, culture et patrimoine, information aux citoyens – notamment sur les services offerts par la municipalité, sur les activités organisées sur le territoire, sur la vie démocratique (conseil municipal, etc.). La liste des participants à cette rencontre est disponible à l'annexe 1. Cette rencontre a aussi permis d'orienter l'équipe de l'INM pour le développement d'un sondage en ligne pour les résidents.
2. Les réponses fournies à un **sondage en ligne**, dont le lien fut transmis par courrier postal à l'ensemble des résidents et employés de la Ville en septembre 2014. 348 formulaires de réponses ont été obtenus et analysés par l'INM. Les résultats aux questions fermées sont disponibles à l'annexe 2¹.

¹ Les réponses des questions à développement ont été transmises à la Ville sous la forme d'un fichier Excel. Il s'agit des questions 2, 4, 5, 11, 13, 15, 16 et 22.

Voici le profil des répondants au questionnaire électronique :

Sexe

Femme	56%
Homme	44%

Groupe d'âge

12 à 17 ans	1%
18 à 24 ans	4%
25 à 34 ans	39%
35 à 44 ans	26%
45 à 54 ans	13%
55 à 64 ans	12%
65 à 74 ans	4%
75 ans et plus	1%

Depuis combien de temps résidez-vous et/ou possédez-vous un terrain à Sainte-Brigitte-de-Laval?

5 ans ou moins	52%
Entre 6 à 10 ans	20%
Entre 11 à 20 ans	14%
Plus de 20 ans	14%

Occupation principale

Travailleur à temps plein	77%
Travailleur à temps partiel	4%
Retraité	13%
En recherche d'emploi	1%
Étudiant	3%

Pourcentage de répondants qui ont des enfants qui vivent avec eux à la maison

Oui	57%
Non	43%

Groupes d'âge dans lesquels se situent les enfants

Entre 0-4 ans	56%
Entre 5-9 ans	33%
Entre 10-14 ans	14%
Entre 15-19 ans	14%
20 ans ou plus	7%

(Le total dépasse 100% puisqu'un même parent peut avoir 2 enfants dans 2 groupes d'âge différents)

Dernier niveau de scolarité complété

Primaire	1%
Secondaire	22%
Cégep ou technique	34%
Universitaire	43%

Niveau de revenu du ménage

Moins de 20 000\$	2%
De 20 000\$ à 39 000\$	8%
De 40 000\$ à 59 000\$	18%
De 60 000\$ à 79 000\$	19%
De 80 000\$ à 99 000\$	20%
100 000\$ et plus	33%

Il est important de préciser que **le présent diagnostic n'est pas un inventaire des réponses obtenues** lors de la rencontre avec les acteurs socioéconomiques ou par le biais du sondage en ligne. Le diagnostic est une **synthèse** de ce qui a été exprimé à travers l'ensemble des contributions. Il reconnaît la diversité des points de vue lorsque les visions n'étaient pas homogènes, mais vise à **faire ressortir les grandes tendances** qui peuvent contribuer à éclairer la planification stratégique de la municipalité.

Ont été considérées autant **la récurrence des opinions émises** que **la qualité de l'argumentation et des informations fournies** pour déterminer l'importance à accorder aux différents points de vue dans le processus d'analyse. Des citations ont été choisies et incluses dans le diagnostic pour leur valeur illustrative et représentative des préoccupations des participants.

3. DIAGNOSTIC

3.1. Les tendances qui se dégagent

Observation générale

On observe, chez les participants à cette première étape de la consultation, **une aspiration profonde et partagée des citoyens pour un développement de la communauté qui soit durable, harmonieux et intégré.** À la question sur les raisons pour lesquelles ils ont choisi Sainte-Brigitte-de-Laval, ou encore pourquoi ils aiment y vivre, la majorité des participants répondent que c'est pour le calme et la tranquillité (80% des répondants) et l'accès à la nature (74% des répondants). Les tendances qui se dégagent pour l'ensemble des thèmes qui suivent reflètent également cette aspiration de manière cohérente.

Mentionnons que selon le résultat du sondage électronique, 85% des répondants sont généralement satisfaits ou très satisfaits des services offerts par la Ville, pour 15% qui sont généralement insatisfaits ou très insatisfaits.² Cette proportion témoigne d'un certain optimisme pour la capacité de la Ville de planifier un développement intégré en phase avec les besoins des citoyens de tous âges, et d'un capital de confiance sur lequel bâtir. Néanmoins, la Ville peut s'inspirer des commentaires des répondants insatisfaits pour augmenter le taux de satisfaction. Parmi les motifs d'insatisfaction, on retrouve souvent mention de taxes trop élevées pour la qualité et/ou la diversité des services offerts. D'autres motifs d'insatisfaction concernent le développement résidentiel trop rapide ou les délais de traitement de demandes citoyennes en lien avec divers services municipaux.

² « Très satisfaits » : 12% ; « Satisfaits » : 73% ; « Insatisfaits » : 13% ; « Très insatisfaits » : 2%.

Les champs d'action en ordre de priorité

La première question du sondage invitait les participants à placer 9 champs d'action en ordre de priorité. Le classement moyen obtenu pour chacun des champs d'action révèle que l'entretien du réseau routier est le champ d'action le plus important pour les citoyens, tandis que le développement industriel est celui qui est le moins important. Dans les pages qui suivent, le diagnostic présente les points de vue des citoyens pour chacun de ces 9 aspects sur lesquels la municipalité doit agir dans les prochaines années.

Aspects sur lesquels la municipalité doit agir dans les prochaines années	Classement moyen (du plus au moins prioritaire)
Réseau routier	6,55
Environnement	6,12
Développement récréotouristique	5,80
Développement commercial	5,62
Information aux citoyens et vie démocratique	5,24
Transport collectif	4,83
Culture, patrimoine	4,13
Développement résidentiel	3,68
Développement industriel	3,03

Les actions à prendre en ordre de priorité

Une autre question du sondage électronique portait sur des actions spécifiques que la Ville devrait prendre de manière prioritaire. 16 actions étaient suggérées aux citoyens, qui devaient choisir 5 actions prioritaires parmi ce bassin. Chacune des actions suggérées avait trait à l'un des aspects ou champs d'action précédemment identifiés. Le croisement du classement des champs d'action les plus importants, avec le classement des actions spécifiques les plus importantes, nous permet de nuancer l'analyse des résultats. Par exemple, bien que l'environnement soit le deuxième champ d'action le plus important pour les citoyens, cela ne signifie pas que toutes les actions de protection environnementales doivent avoir préséance. Le covoiturage, à titre d'exemple, n'est pas une action priorisée par les citoyens. On remarque quand même la cohérence entre les deux classements par le fait que les 5 actions les plus importantes pour les répondants concernent les trois champs d'action jugés prioritaires : le réseau routier, l'environnement et le développement récréotouristique :

Voici les actions à prendre telles que priorisées par les répondants:

1. Créer une voie de désenclavement pour éviter qu'il n'y ait qu'une seule entrée et sortie de la Ville
2. Développer les accès publics à la nature
3. Entretien du réseau routier
4. Développer les infrastructures à caractère sportif
5. Adopter une politique de protection de l'environnement
6. Développer l'offre récréotouristique
7. Offrir des incitatifs à l'installation commerciale
8. Améliorer l'offre de services communautaires, culturels et de loisirs
9. Augmenter la fréquence de passage des autobus
10. Mieux informer les citoyens sur les développements planifiés, les règles qui les régissent, les changements de zonage, etc.
11. Entretien du patrimoine culturel existant
12. Créer de nouveaux lieux de rassemblement pour les jeunes

13. Offrir des incitatifs à l'installation industrielle
14. Créer un système de covoiturage
15. Soutenir l'action bénévole
16. Autres (créer un parc à chiens, baisser les taxes, etc.)

Il est clair que l'ensemble des actions suggérées dans ce classement mérite d'être évalué par la Ville. Rappelons également que ce classement est le résultat d'un exercice auquel ont contribué une majorité d'individus âgés entre 24 et 44 ans (65% des répondants), dont plus de la moitié ont des enfants à la maison.

Le réseau routier

Le réseau routier est le premier champ d'action d'importance pour les répondants au sondage. La préoccupation principale concerne la fluidité de la circulation, qui est sous la pression du développement résidentiel et de la croissance de la population. Il semble par ailleurs que l'entretien actuel du réseau routier soit généralement satisfaisant, mais plus faible dans certains secteurs ou pour l'entretien des fossés ou des accotements.

Voici les tendances qui se dégagent :

Sur la fluidité de la circulation

- 69% des répondants au sondage ont classé « Créer une voie de désenclavement pour éviter qu'il n'y ait qu'une seule entrée et sortie de la Ville » parmi les 5 actions les plus importantes de la Ville, la plaçant au 1^{er} rang des actions prioritaires. Plusieurs commentaires soulignent l'importance d'alléger la circulation et de la rendre plus fluide. Quelques commentaires estiment que la situation actuelle comporte un certain danger puisqu'il n'existe pas de voie secondaire praticable en cas d'urgence (feux de forêt, accident, etc.).
- Parmi les autres solutions envisagées aux bouchons de circulation : élargissement des voies lorsque possible (notamment de l'avenue Sainte-Brigitte-de-Laval et la route entre le village et le camping), création de zones de dépassement, augmentation des limites de vitesse de 50km/h à 70km/h à la sortie du village, réglementation du passage des poids lourds sur les voies existantes et en développement.
- Seulement 7% des répondants au sondage ont classé « Créer un système de covoiturage » parmi les 5 actions les plus importantes pour la Ville.

Sur l'entretien du réseau

- Priorité à la sécurité : les répondants demandent à ce qu'il n'y ait aucun relâchement au niveau de l'entretien des routes et que des améliorations continues soient effectuées pour garantir un réseau routier sécuritaire 4 saisons. 49% des répondants ont d'ailleurs classé « Entretien du réseau routier » parmi les 5 actions les plus importantes de la ville dans le questionnaire électronique.
- Une priorité d'entretien devrait être donnée au chemin de la traverse de Sainte-Brigitte-de-Laval vers Lac-Beauport. Puisque cela ne relève pas seulement de la municipalité, une action politique devrait être poursuivie pour convenir d'un accord avec Lac-Beauport.
- Certains secteurs ou rues périphériques sont moins bien entretenus (ex. rue Labranche, rue Calvaire, accotement Lord-Welsh). Le secteur le plus souvent nommé par les répondants est le secteur nord, pour ses accotements dangereux et un salage insuffisant l'hiver.
- Autres enjeux soulevés de manière ponctuelle (par moins de 2% des répondants): déneigement à surveiller dans le coin du terrain de soccer (glace) et du secteur Montagne des Eaux claires,

éclairage insuffisant sur le boulevard du Lac, nettoyage tardif au printemps, problèmes d'entretien et d'accessibilité de certaines rues privées.

Sur la sécurité routière

- Les avis sont partagés concernant les limites de vitesse. 4% des répondants soulignent à travers leurs commentaires que les limites de vitesse devraient être mieux contrôlées pour les faire respecter. Un autre 4% de répondants estiment que les limites de vitesse devraient être révisées à la hausse dans certaines zones pour éviter de congestionner la circulation. 1% des répondants souhaitent que les limites de vitesse soient abaissées. (Il est important de noter que ces proportions ne représentent pas l'opinion de l'échantillon sondé puisque le sondage ne comportait pas de question spécifique sur la limite de vitesse. Les propos rapportés sont tirés des commentaires ouverts formulés par un nombre de répondants.)
- 4% des répondants réclament l'amélioration ou la prolongation de la piste cyclable et l'amélioration de la cohabitation avec les automobilistes.
- Autres enjeux soulevés de manière ponctuelle (par moins de 2% des répondants): sécurisation de certains fossés, construction de trottoirs au cœur du village, les canaux le long des routes peuvent être dangereux.

Extraits de commentaires récoltés sur ce thème :

« L'entretien est très bien, mais il faudrait une route de sortie plus au nord. »

« Ajouter un lien vers l'autoroute 73 (175 Stoneham) devrait être une priorité si on veut éviter un désastre dans quelques années. Les négociations avec les terres du séminaire et les représentations auprès des différents paliers de gouvernements devraient donc commencer immédiatement. »

« N'a pas suivi le développement résidentiel, cause des heures de pointe difficiles. Entretien non uniforme selon secteurs. »

« Pourriez-vous porter une attention particulière au déblaiement des trottoirs l'hiver entre Zurich et de Monarde sur l'avenue Ste-Brigitte, car le matin souvent ce n'est pas gratté et les enfants doivent passer dans la rue et j'ai très peur pour eux car la rue n'est pas très large.»

L'environnement

L'environnement est le deuxième champ d'action d'importance pour les répondants au sondage. La préoccupation principale concerne la préservation de la beauté du paysage, la protection de la flore, de la qualité de l'air et de l'eau, celle des puits comme de la rivière Montmorency. La nature qui entoure la ville est perçue comme son principal atout.

Voici les tendances qui se dégagent :

Sur la réglementation

- Près de 20% des répondants expriment des préoccupations quant au déboisement. Sur ce nombre, plusieurs se questionnent sur l'application des règlements qui encadrent le déboisement. Quelle est la réglementation applicable? Est-elle appliquée rigoureusement? Plusieurs observent que le reboisement des nouvelles résidences tarde, notamment dans le secteur du golf. La moitié de ceux qui s'expriment sur le reboisement souhaitent que sa réglementation soit resserrée, ou plus rigoureuse, ou qu'elle rende autant les promoteurs, les citoyens propriétaires que la Ville imputables.
- 45% des répondants ont classé « Adopter une politique de protection de l'environnement » parmi les 5 actions les plus importantes pour la ville dans le sondage électronique. Quelques voix (moins de 1%) précisent que la réglementation actuelle, si elle doit être révisée, devrait se

situer dans le cadre plus large d'une politique environnementale qui pourrait compter sur un certain nombre de mesures, par exemple celles suggérées ci-dessous.

Sur des mesures de protection de l'environnement

- 7% des répondants au sondage ont classé « Créer un système de covoiturage » parmi les 5 actions les plus importantes pour la Ville.
- À travers des commentaires, 4% des répondants soulignent l'importance de sensibiliser la population, de la guider ou de l'accompagner pour l'adoption de gestes et de comportements plus écoresponsables (par exemple éviter de nettoyer son entrée d'asphalter avec le tuyau d'arrosage).
- À travers des commentaires, 2% des répondants évoquent l'intérêt de mettre en place un système de compostage.
- Autres idées soulevées de manière ponctuelle (par moins de 2% des répondants): Incitatifs financiers pour rénovation écologique des résidences, ramassage annuel de déchets encombrants, incitatifs, lieux ou occasions d'attirer les cultivateurs de la région (ex. : kiosque de vente dans points névralgiques), nettoyage de l'espace entre le garage municipal et le domaine de la Rivière aux Pins, nettoyage des sentiers, corvée collective de la population pour les rivages de la rivière.

Extraits de commentaires récoltés sur ce thème :

« Diminuer les impacts du développement sur l'environnement, revoir le modèle. »

« Empêcher la vente des terrains dans les montagnes en hauteur pour permettre de futures constructions, ce qui enlèverait tout le cachet de la Ville. »

« Il y a vraiment une utilisation abusive de l'arrosage en période estivale (ex. il a plu durant la journée et les gens arrosent, ou arrosent leur pelouse en plein soleil lorsqu'il fait 30 degrés). »

« Promouvoir davantage la qualité de l'environnement et établir des barèmes plus stricts en la matière. »

« Le côté environnement est suffisamment développé à mon avis. »

Le développement récréotouristique

Le développement récréotouristique est le troisième champ d'action d'importance pour les répondants au sondage. 41% des répondants ont classé « le développement récréotouristique » parmi les 5 actions les plus importantes, et 45% ont été encore plus spécifiques dans leurs attentes en sélectionnant « le développement des infrastructures à caractère sportif ». À travers leurs commentaires, quelques répondants (3%) jugent que les activités de plein air sont déjà bien mises en valeur à Sainte-Brigitte-de-Laval et que le défi est plutôt de mieux les faire connaître à l'intérieur comme à l'extérieur de la communauté, pour de meilleures retombées économiques. D'autres répondants (3%) jugent à l'opposé qu'il est inutile de développer ce secteur davantage parce l'offre est suffisante, ou alors que celle-ci devrait être centrée sur les besoins des résidents et non viser à attirer des visiteurs de l'extérieur. Ceux-ci craignent de perdre de la tranquillité si le développement récréotouristique est trop important.

Voici les tendances qui se dégagent :

Sur la planification du développement récréotouristique

- Le développement récréotouristique doit être planifié proportionnellement à la capacité du réseau routier.
- Les répondants demandent à ce que ce soient privilégiées des activités récréotouristiques qui préservent le paysage, la faune et la flore.

- Les répondants demandent un développement récréotouristique en phase avec les besoins des jeunes familles, de plus en plus nombreuses parmi les résidents.

Sur la nature du développement récréotouristique souhaité

- 56 % des répondants ont classé « Créer des accès publics à la nature » parmi les 5 actions prioritaires pour la ville. À travers les commentaires ouverts, on remarque en effet que les développements récréotouristiques les plus souvent mentionnés comme désirables sont les sentiers pédestres et les accès à la rivière.
- Après les sentiers pédestres et les accès à la rivière, les 3 développements les plus souvent ciblés comme souhaitables à travers des commentaires, sont les pistes de ski de fond, la création d'un parc à chiens (parc canin) et la construction d'une piscine publique. La réfection du terrain de baseball et du chalet des sports sont également mentionnés à quelques reprises.
- 18% des répondants ont classé « Créer de nouveaux lieux de rassemblement pour les jeunes » parmi les 5 actions les plus importantes pour la Ville.
- À travers des commentaires, 5% des répondants évoquent le manque d'information ou de signalisation dans la ville pour localiser le lieu de départ des sentiers ou l'emplacement exact de sites d'intérêt récréatif.
- À travers des commentaires, 4% des répondants suggèrent de conclure des ententes avec les municipalités environnantes pour partager des activités et faciliter l'accès des résidents de Sainte-Brigitte-de-Laval à des installations sportives absentes sur leur territoire (ex. : piscines et patinoires de la Ville de Québec).
- Le développement de l'activité motoneigiste n'est pas consensuel. 3% ciblent la motoneige favorablement, comme une opportunité de développement récréotouristique l'hiver. Un nombre de voix légèrement inférieur s'y oppose en s'inquiétant de la pollution, du bruit et des accidents. (Il est important de noter que ces proportions ne représentent pas l'opinion de l'échantillon sondé puisque le sondage ne comportait pas de question spécifique sur l'activité motoneigiste. Les propos rapportés sont tirés des commentaires ouverts formulés par un nombre de répondants.)
- Autres idées soulevées de manière ponctuelle (par moins de 2% des répondants): parc à planches à roulettes ou BMX, terrain de tennis, équitation, rafting, kayak, fermette pour enfants, escalade, arbres-en-arbres, ciné-parc, station de ski, pêche sportive, traineau à chiens, visites guidées animées pendant l'été.

Extraits de commentaires récoltés sur ce thème :

« Privilégier des activités récréotouristiques qui préservent le paysage, la faune et la flore et qui puissent apporter des retombées économiques. »

« Les motoneiges dans les rues, c'est une urgence pour moi, avant qu'un accident arrive. Trop de fois j'ai vu des enfants descendre de l'autobus et manquer se faire ramasser par une motoneige. »

« Nous interceptons souvent des personnes qui viennent sans permission sur notre terrain pour avoir accès à la rivière. Certains se stationnent même chez nous! C'est à la Ville de répondre au besoin d'accès des citoyens, pas à nous. Autant pour eux que pour nous, il faut que la Ville offre davantage d'accès publics et les fasse connaître. »

« Je crois que les infrastructures à caractère sportif sont déjà au-dessus de nos moyens financiers. Penser au contribuable qui est écrasé par les taxes, impôts et frais de toutes sortes. Vivons selon nos moyens. Utilisateurs-payeurs. »

Le développement commercial

Le développement commercial est le quatrième champ d'action d'importance pour les répondants au sondage. La majorité des répondants appuient un développement commercial à Sainte-Brigitte-de-Laval pour avoir accès à une plus grande diversité de services, mais ils se disent majoritairement en faveur des petits commerces de proximité, à taille humaine, qui cadrent avec l'image et l'esprit d'une ville de villégiature axée sur les services aux citoyens et les activités récréotouristiques. Un petit nombre de répondants (2%) s'opposent plutôt au développement commercial, le jugeant suffisant ou indésirable. Ceux-ci ne s'attendent pas à une diversité de services puisqu'ils ont fait le choix de résider à la campagne.

Il y a lieu de préciser que les acteurs socioéconomiques rencontrés lors de la rencontre diagnostic du 26 juin 2014 ont exprimé à quel point la viabilité commerciale est difficile dans le contexte actuel, à cause du fardeau fiscal, mais aussi étant donné l'étroitesse du marché et l'absence de diversité faisant en sorte que la majorité des résidents regroupent leurs courses en les faisant à l'extérieur de la ville.

Voici les tendances qui se dégagent :

Sur la planification du développement commercial

- Le développement commercial doit être synchronisé avec le développement résidentiel.
- Le développement commercial doit cadrer avec la philosophie de villégiature, les services de proximité.
- Il est préférable d'encourager l'installation commerciale au cœur du village ou à l'extérieur des zones résidentielles.
- La mise en place un regroupement des acteurs commerciaux (chambre de commerce) pour mieux défendre les intérêts des acteurs économiques, ainsi que l'adoption de mesures pour faciliter la visibilité des commerces auprès de la population, font l'objet d'un important appui lors de la rencontre diagnostic du 26 juin auprès des acteurs socioéconomiques, et à travers divers commentaires du sondage.
- 38% des répondants ont classé « Offrir des incitatifs économiques à l'installation commerciale » parmi les 5 actions les plus importantes de la Ville dans le questionnaire électronique. Certains précisent qu'ils sont en faveur d'incitatifs économiques à l'installation commerciale parce que les taxes sont actuellement très élevées ou parce que les locaux disponibles sont trop peu abordables. Parallèlement, un petit nombre de répondants (2%) demandent à ce qu'on attire les commerces sans leur offrir d'incitatif financier, précisément pour bénéficier de bons revenus de taxation, ou tout autrement, par souci d'équité envers les autres commerces déjà installés qui n'en ont jamais bénéficié. Quelques répondants (1%) mentionnent qu'il faudrait d'abord rentabiliser les commerces existants, et offrir ces incitatifs aux commerces existants.

Sur la nature du développement commercial souhaité

- Les développements commerciaux désirables les plus souvent ciblés lors de la consultation sont l'installation d'un café, d'une boulangerie et d'un cabinet de médecin ou d'une clinique.
- Parmi les autres éléments ciblés, on retrouve des restos, une SAQ, un bar, une salle d'entraînement, une animalerie, une chocolaterie, un fleuriste, un établissement financier, un nettoyeur-couturier, une station-service, une fromagerie, une galerie d'art, des magasins artisanaux, une boucherie.
- Moins de 2% évoquent l'intérêt d'un établissement de restauration rapide appartenant à une grande chaîne. Un nombre équivalent se dit opposé à l'installation de ce type d'établissement. (Il est important de noter que cette proportion d'appuis ou d'oppositions à la restauration

rapide n'est pas représentative de l'opinion sondée puisqu'aucune question ne portait spécifiquement sur cet aspect.)

Extraits de commentaires récoltés sur ce thème :

« *L'avenue Sainte-Brigitte doit devenir une voie panoramique. Attention au type de commerces qui viendront s'y implanter et à l'architecture des nouvelles constructions. S'inspirer des villages alpins d'Europe.* »

« *Ne pas trop développer. Juste assez pour répondre aux besoins et créer de l'emploi.* »

« *Faciliter la venue de commerces de qualité, boulangerie-pâtisserie-petit café resto-atelier d'artiste.* »

L'information aux citoyens et la vie démocratique

L'information aux citoyens et la vie démocratique sont le cinquième champ d'action d'importance pour les répondants au sondage. Ils demandent une grande imputabilité des élus et de l'administration municipale. Plusieurs observent une amélioration de la qualité de l'information aux citoyens et de la vie démocratique depuis l'entrée en fonction de la nouvelle administration.

Plusieurs répondants précisent qu'ils souhaitent la continuité des actions de communication entreprises (site web, page Facebook, journal local, information par la poste et par courriel). Voici les données obtenues sur les sources d'information municipale que les répondants consultent le plus souvent:

Le journal le Lavallois	71%
Le site Internet de la Ville	47%
La page Facebook de la Ville	28%
Info Mémo	13%
Autres ³	3%

À travers les commentaires récoltés, des répondants se réjouissent de la présente consultation et expriment le souhait d'une administration qui soit proche de ses citoyens et de leurs besoins. Quelques voix (2%) soulignent néanmoins que le lien de confiance entre la Ville et les citoyens doit encore être rebâti. Moins de 1% des répondants demandent à ce que les accusations envers l'ancienne administration cessent et que l'on se tourne vers l'avenir plutôt que de perdre du temps et de l'argent en frais d'avocats. Quatre idées clés reviennent dans plusieurs commentaires : « écoute, transparence, consultation, disponibilité des élus ».

Soulignons qu'à la question « Estimez-vous que la Ville communique suffisamment ou insuffisamment? », 74% répondent « suffisamment », contre 26% qui répondent « insuffisamment ». 66% des répondants ont déjà consulté une séance webdiffusée du conseil municipal, contre 32% qui ne l'ont jamais fait.

Voici les tendances qui se dégagent :

Sur la planification de l'information et de la vie démocratique

- Miser sur la diversité des plateformes de communications. À la question « Comment préférez-vous être consulté par la Ville? », 90% répondent par le biais d'un questionnaire électronique, 20% lors d'une assemblée de consultation publique et 5% répondent « autres » (par courriel, par

³ Autres sources d'information mentionnées : « par les voisins », « par le calendrier », « le crieur numérique (Oyez) », « pages Facebook connexes à la ville », « site non officiel des citoyens de SBDL », « groupe Facebook des citoyens de SBDL ».

rencontre physique avec les élus, par téléphone, par la poste, etc.). La participation en ligne est donc utile, mais elle doit être combinée avec d'autres moyens de participation, pour rejoindre une partie de la population qui n'a pas d'accès Internet.

- Viser le sentiment d'appartenance. La vie démocratique et l'information sur la Ville permettent de développer le sentiment d'appartenance à la communauté.

Sur la nature de l'information et de la vie démocratique

- Continuer de bien informer la population sur les services courants, les dépenses des revenus de la Ville et les enjeux les plus importants, de manière notamment à clarifier certaines rumeurs liées à de grands projets de développement dont les tenants et aboutissements sont mal connus ou compris.
- 26% des répondants ont classé « Mieux informer les citoyens sur les développements planifiés, les règles qui les régissent, les changements de zonages, etc. » parmi les 5 actions les plus importantes pour la ville dans le questionnaire électronique. Ceci est particulièrement important pour les citoyens touchés par des changements dans la réglementation en vigueur.
- Autres idées de mesures soulevées de manière ponctuelle (par moins de 2% des répondants): que l'envoi du compte de taxes de bienvenue soit accompagné d'une lettre de bienvenue avec de l'information sur la Ville ; permettre de poser des questions à distance lors des assemblées du Conseil municipal; babillard au bureau poste ; référendums sur les enjeux importants ; davantage de présence des élus dans les activités communautaires organisées par les citoyens, en guise d'appui et de reconnaissance.

Extraits de commentaires récoltés sur ce thème :

« L'information et la vie démocratique d'une ville sont « le nerf de la guerre » contre les risques de dérive qui amènent certains gestionnaires à jouer avec des concepts ou pour satisfaire leur « power trip » et à les appliquer, finalement, envers et contre tous. On n'est jamais assez informé et la responsabilité est, de mon point de vue, plus encore dans les mains de ceux qui gouvernent. Avoir le pouvoir c'est pouvoir le partager avec le plus grand nombre. »

« Participer pas juste informer! »

« Tenir compte de la majorité silencieuse. En gestion, il faut être attentifs aux signaux faibles et ne pas donner toute l'attention à des petits groupes qui revendiquent très fort... Ce qui a souvent été fait dans les dernières années. N'oubliez pas de soutenir les intérêts de la majorité qui parle moins fort »

« En plus d'informer, il faudrait justifier. Pourquoi PIIA⁴ ne s'applique pas aux nouveaux développements? »

Transport collectif

Le transport collectif est le sixième champ d'action d'importance pour la Ville, selon les réponses des citoyens au questionnaire électronique. La majorité des répondants juge le transport collectif insuffisant en termes de fréquence des passages. 28% des répondants classent d'ailleurs « Augmenter la fréquence des passages des autobus » parmi les 5 actions les plus importantes pour la Ville.

Voici les tendances qui se dégagent :

Sur la planification du transport collectif

⁴ PIIA : Plan d'intégration et d'implantation architecturale

- Planifier le développement du transport en commun en particulier pour servir les adolescents et les étudiants qui vont au secondaire et au cégep.
- Améliorer l'accessibilité des titres de transport et de l'information : plusieurs citoyens soulignent qu'ils ont de la difficulté à se procurer des billets de transport, et qu'ils ne savent pas où trouver l'information sur les horaires, les arrêts, le transport adapté.
- Accroître la coordination des trajets offerts par la Municipalité régionale de comté (MRC) Jacques-Cartier à ceux du Réseau de transport de Québec (RTC), pour mieux synchroniser certaines correspondances, ainsi que pour explorer la possibilité d'une tarification simple ou à rabais au réseau RTC pour les usagers de la MRC.

Sur la nature des améliorations à apporter au transport collectif

- Les passages supplémentaires prioritaires : plus tôt le matin, plus tard le soir, fin de semaine.
- Autres souhaits d'amélioration soulevés de manière ponctuelle (par moins de 2% des répondants): desservir plus d'arrondissements à Québec ; améliorer la desserte du secteur nord et Labranche ; avoir un point de vente des titres de transport au Bonichoix ; octroyer des subventions pour les usagers ou congés fiscaux pour inciter les usagers du transport collectif.

Extraits de commentaires récoltés sur ce thème :

« Permettre aux jeunes d'accéder aux écoles après le secondaire par le transport collectif est primordial afin de ne pas voir fuir les familles avec ados et rendre la vie plus facile pour les familles qui souhaitent rester. »

« Horaire à adapter pour les non-fonctionnaires! »

« Gros défi de tenter d'insister les automobilistes à prendre le transport en commun surtout qu'à SBDL il y a beaucoup de familles avec jeunes enfants. »

Culture et patrimoine

Culture et patrimoine sont le septième champ d'action d'importance pour les répondants au sondage. 20% des répondants ont classé « Entretien du patrimoine culturel existant » parmi les 5 actions les plus importantes pour la Ville dans le questionnaire électronique, et 30% des répondants ont classé « Améliorer l'offre de services communautaires, culturels et de loisirs » parmi les 5 actions les plus importantes pour la ville. Il est possible qu'une bonification de l'offre d'activités culturelles, ainsi qu'une valorisation accrue des éléments de patrimoine et de l'action communautaire, renforce le sentiment d'appartenance des citoyens à la ville et vitalise les milieux de vie. Voici les tendances qui se dégagent :

Sur la planification des activités culturelles et la valorisation patrimoniale

- Préoccupation partagée pour la protection du patrimoine bâti, mais aussi du patrimoine naturel (rivière et montagne) qui distingue Sainte-Brigitte-de-Laval d'autres villes de la banlieue.
- Prioriser la mise en valeur des atouts actuels de la Ville, comme le centre historique et la bibliothèque municipale pour la rendre plus vivante et attirante.
- Sainte-Brigitte-de-Laval compte plusieurs organismes communautaires qui ne semblent pas avoir beaucoup d'occasions de se rencontrer et de se réseauter. La Ville pourrait soutenir le développement d'un réseau des organismes communautaires, au même titre qu'un réseau des acteurs commerciaux, en offrant des espaces de rassemblement.
- 5% des répondants ont classé « Soutenir l'action bénévole » parmi les 5 actions les plus importantes pour la ville dans le sondage.

- À travers les commentaires, 2% de répondants nomment une absence de sentiment d'appartenance à la Ville chez les nouveaux venus. D'autres soulignent que Sainte-Brigitte-de-Laval compte sur une population engagée et sur un bon bassin de bénévoles qui contribuent hautement à la qualité du milieu de vie. Il y a certainement lieu soutenir des activités qui permettent d'ouvrir les réseaux de collaboration et d'engagement existants à des portions de la population nouvellement arrivée, qui ne connaissent pas encore les opportunités d'implication et les réseaux d'entraide.

Sur de mesures de vitalisation culturelle et patrimoniale

- À travers des commentaires, certains répondants (8%) estiment que la Ville pourrait prendre des mesures pour encourager et soutenir les talents locaux (ex. : campagne de sensibilisation à l'achat local, concours artistique, etc.), soit en misant sur ce qui existe déjà (St-Jean-Baptiste, fête de la pêche, Laval'art, etc.), soit en créant d'autres occasions de rassemblement (concerts, marchés publics, parcours patrimonial animé, etc.) et de présentation des talents culturels locaux, de manière à stimuler le sentiment d'appartenance à la communauté.
- À travers les commentaires, des répondants (5%) mentionnent qu'il y a lieu d'informer la population sur l'histoire du village et les éléments patrimoniaux existants (ex. maisons anciennes), et de mieux informer les citoyens sur les événements culturels à venir, suffisamment à l'avance.
- Autres idées de mesures soulevées de manière ponctuelle (par moins de 2% des répondants): centre communautaire avec piscine intérieure ; programme d'université citoyenne ; cycles de conférences éducatives (faune, mycologie, histoire, etc.) ; ciné-club autre que familial ; école de musique ou concerts en plein air ou dans l'Église ; petit musée ou salle d'exposition pour artistes de chez nous ; raconter l'histoire de SBDL avec des pamphlets ; concours artistique pour révéler les talents d'ici ; activités différentes du genre de "color me rad" ou "bootcamps race" ; marché public alimentaire réservé aux producteurs locaux et de la région de Québec.

Extraits de commentaires récoltés sur ce thème :

« Continuer à informer la population de l'histoire de SBDL et de ses différents secteurs. »

« Développer une culture du 'beau'. »

« Développer un circuit patrimonial, offrir davantage d'activités culturelles. »

« Continuer à promouvoir les artistes, favoriser les échanges avec des lieux de rencontres »

Développement résidentiel

Le développement résidentiel est le huitième champ d'action d'importance pour les répondants. Le développement résidentiel des dernières années découle d'une volonté du Conseil municipal qui, en 2007, visait à atteindre 8000 voire 11000 habitants à Sainte-Brigitte-de-Laval. Selon le recensement effectué en 2011, la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval a vu sa population augmenter de plus de 50% en 5 ans, soit de 3 790 personnes en 2006 à 5 696 personnes en 2011.

La majorité des répondants qui se sont exprimés pour contribuer au diagnostic déplorent un développement résidentiel trop rapide au cours des dernières années, par rapport à la capacité d'accueil des infrastructures. De manière générale, les répondants souhaitent un développement résidentiel plus équilibré et synchronisé avec l'offre de services de la Ville, et font état d'une grande préoccupation pour que ce développement soit fait dans le respect de l'environnement et de la beauté du site.

Dans les réponses au sondage, une grande proportion de répondants associe le développement résidentiel à des pratiques de déboisement indésirables. Au sein des participants à la rencontre diagnostic du 26 juin, certaines voix ont apporté deux types de justification au déboisement complet qui fut pratiqué, à titre d'exemple, dans le secteur du Golf. Premièrement, la végétation dans ce secteur aurait été composée d'arbustes en mauvaise santé plutôt que d'arbres matures en bonne santé, diminuant trop drastiquement leur chance de survie en cas de déboisement partiel. D'autres participants ont souligné que la réglementation de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) ainsi que d'autres outils règlementaires (Plan d'intégration et d'implantation architecturale en vigueur, réglementation des bassins versants, etc.) concernant le développement des territoires exigent des promoteurs immobiliers des projets résidentiels à haute densité populationnelle, notamment pour privilégier la protection de plus grandes zones végétales intactes en bordure des projets. Autrement dit, ce style de développement à haute densité est privilégié par la réglementation québécoise, comparativement à un développement résidentiel étalé qui forcerait un déboisement partiel sur une plus grande superficie de forêts. Quoi qu'il en soit, il y aurait lieu de mieux informer les citoyens sur les principes d'aménagement et règlements d'urbanisme en vigueur en ce qui concerne les développements résidentiels, surtout en ce qui a trait aux décisions de densité et de déboisement, pour prévenir la grogne populaire et justifier, s'il y a lieu, les décisions municipales.

Voici les tendances qui se dégagent :

Sur la planification du développement résidentiel

- Le développement résidentiel doit maintenir une croissance équilibrée (entre le nombre d'habitants et les infrastructures disponibles), faisant partie d'un plan global et d'une vision d'avenir qui suscite l'adhésion de la communauté.
- À travers des commentaires, quelques répondants (3%) souhaitent que l'on se préoccupe de vendre les propriétés vacantes avant de poursuivre le développement résidentiel, pour éviter la dévaluation des propriétés existantes. Un nombre équivalent estime que l'on doit veiller à enjoliver ou améliorer les quartiers résidentiels existants avant d'en construire de nouveau.

Autres préoccupations

- À travers des commentaires, quelques répondants (4%) :
 - se demandent s'il ne serait pas possible de favoriser la construction de maisons unifamiliales, plus isolées et avec de plus grands terrains, peut-être plus écoresponsable et à coût plus élevé, plutôt que de favoriser les développements résidentiels très denses et à prix modéré;
 - se questionnent à savoir si les revenus de taxation supplémentaires que touche la Ville grâce au développement résidentiel ne seront pas proportionnellement absorbés dans le développement des services et des infrastructures, n'ajoutant pour ainsi dire pas de marge de manœuvre financière supplémentaire à la municipalité, malgré une hausse de taxe globale pour les propriétaires;
 - se questionnent quant à l'application des règlements en vigueur et l'application effectives des sanctions aux contrevenants en ce qui concerne les pratiques de déboisement pour les projets de développement résidentiel.
- Autres idées de mesures soulevées de manière ponctuelle (par moins de 1% des répondants) : réviser le statut et la réglementation des secteurs qui ne sont plus vraiment « inondables » (île Enchanteresse), définir un style architectural, faire une consultation publique avant tout nouveau développement résidentiel.

Extraits de commentaires récoltés sur ce thème :

« Assurer le développement, mais en étant intelligent et responsable. Certains aspects limitent la Ville (réseau routier) »

« Doit se faire en respectant l'environnement. Abattre le moins d'arbres possible. Ne pas détruire le charme de notre ville. »

« Favoriser des espaces de qualité et non des dortoirs. »

« Stop aux nouveaux grands développements résidentiels pour les 5 prochaines années. Définir un style architectural. »

Développement industriel

Le développement industriel est le neuvième et dernier champ d'action d'importance pour les répondants. Bien qu'un emplacement pour un parc industriel soit identifié dans le Plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA) de la municipalité, il n'y a actuellement pas d'industrie présente à Sainte-Brigitte-de-Laval. C'est d'ailleurs au sujet du développement industriel que les répondants sont le plus divisés. Notons que seulement 12% de répondants ont classé « Offrir des incitatifs à l'installation industrielle » parmi les 5 actions prioritaires pour la ville dans le questionnaire électronique. Trois grandes tendances se dégagent au sujet du développement industriel.

- Première tendance : il faut attirer une industrie afin de créer un bassin d'emploi significatif et de bénéficier de bons revenus de taxations pour alléger la dette de la Ville et éventuellement, le fardeau fiscal des citoyens..
- Deuxième tendance : le développement industriel n'est pas souhaitable pour différentes raisons : il va à l'encontre des valeurs de la municipalité et de son esprit de villégiature ; le réseau routier actuel ne pourrait pas le supporter ; la topographie n'y est pas propice avec les terrains sont accidentés.
- Troisième tendance : le développement industriel est envisageable, mais avec beaucoup de prudence. Ces voix reconnaissent l'intérêt d'un bassin d'emplois et d'un nouveau revenu de taxation pour la ville, mais précisent qu'il s'agirait d'attirer des industries non polluantes, respectueuses de l'environnement et qui cadrent avec la philosophie de villégiature sans causer aucun désagrément aux résidents (camions lourds, bruits, odeurs). Certaines voix suggèrent de cibler de moyennes entreprises originales et novatrices, par exemple dans le domaine des nouvelles technologies.

Extraits de commentaires récoltés sur ce thème :

« Ça en prendrait pour créer de l'emploi et payer des taxes. »

« Pas de développement industriel dans un environnement tel que le nôtre. »

« Bannir toute industrie polluante ou apportant des nuisances. Encourager des industries tournées vers les nouvelles technologies »

3.2. Synthèse

Ce tableau synthétise l'analyse de l'Institut du Nouveau Monde concernant les principales forces, faiblesses, menaces et opportunités qui se dégagent des points de vue présentés dans les pages précédentes. Les forces peuvent être considérées comme des acquis à cultiver et sur lesquels bâtir. Les faiblesses incluent les difficultés et défis formulés de façon plutôt consensuelle parmi l'échantillon sondé. Les opportunités révèlent des potentiels de développement et les menaces des sources de tensions au sujet desquels la municipalité est invitée à réagir, dans la mesure de ses moyens.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Aspiration partagée pour la conservation d'un milieu de vie à taille humaine, respectueux de l'environnement. • Patrimoine naturel et historique hors du commun. • Entretien du réseau routier généralement satisfaisant malgré certains secteurs négligés. • Programme d'activités culturelles établi (Laval'Art, fête de la pêche, de la St-Jean-Baptiste, etc.). • Projets de développement d'infrastructures en cours (école, CPE, etc.). • Capital de confiance de la population envers le conseil municipal, qui démontre une volonté de travailler avec les citoyens. • Bonne dynamique et outils de communication entre la Ville et les citoyens. • Bonne satisfaction générale des citoyens quant aux services offerts par la Ville. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence de passage des autobus insuffisante pour les besoins croissants de la population. • Relations avec Lac-Beauport pour la réfection du chemin de la traverse. • Accès publics à la forêt et à la rivière insuffisants et difficulté d'accès à l'information sur la localisation des sentiers existants. • Certains éléments du patrimoine sous-utilisés, désuets ou dévitalisés (maison communautaire, Église, patinoire, bibliothèque). • Noyau villageois dévitalisé. • Information sur les changements de zonage et leur incidence insuffisamment accessible et vulgarisée aux citoyens concernés. • Offre de services culturels, récréotouristiques (incluant loisir et sport) encore insuffisante pour la demande croissante. • Différents services et organismes encore insuffisamment connus de la population.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Dynamisme amené par une population croissante, incluant beaucoup de jeunes familles. • Augmentation des revenus de taxation avec la croissance de la population. • Grand potentiel récréotouristique. • Potentiel d'ententes avec la Ville de Québec pour diversifier l'offre de services et partager des infrastructures sportives. • Climat de confiance propice à renforcer la vitalité du partenariat entre la Ville et la collectivité, incluant les organismes communautaires et les partenaires socioéconomiques. • Volonté exprimée par les citoyens de resserrer les liens et les interactions entre les nouveaux et anciens résidents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'une voie alternative d'entrée et de sortie de la ville. • Fluidité de la circulation. • Manque d'information aux citoyens sur les règles qui régissent les développements planifiés (densification prescrite par CMQ, PIIA en vigueur, réglementation des bassins versants, MDDECC, etc.), et les choix concernant la conservation de l'environnement. • Difficultés de viabilité vécues par plusieurs commerces : taxes et coût des locaux élevés pour un marché encore restreint et une population mobile pour faire ses courses à l'extérieur de la ville.

4. CONCLUSION

Rappelons, en guise de conclusion, qu'il ressort de cette première étape de la consultation une aspiration profonde et partagée des citoyens de Sainte-Brigitte-de-Laval pour un développement de la communauté qui soit durable, harmonieux et intégré. Dans l'espoir que ce diagnostic donne suffisamment de repères à la municipalité pour le développement d'une vision et d'une planification qui permettent de répondre à cette aspiration, nous remercions tous les individus qui y ont contribué et la Ville pour son écoute et la prise en compte des résultats de cette participation dans sa planification stratégique.

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS À LA RENCONTRE DIAGNOSTIC LE 26 JUIN 2014

- M. Maxime Begou – Quicailerie Home Hardware-Tho-Val-Trem (commerce)
- Mme Linda Blanchette – Alimentation Sainte-Brigitte (commerce)
- M. Jean-François Gérardin et Mme Louise Côté - Journal Le Lavallois (commerce)
- Mme Lucille Thomassin - Journal Le Lavallois (organisme)
- Mme Marie-Michèle Parent – Garderie Académie Uni-sport (commerce)
- M. François Chabot – Domaine L’Autre Monde (commerce)
- M. Michel Després et M. Jean-Marc Jennings – Club de l’Âge d’Or (organisme)
- M. Alain Marcoux – Sentiers de la capitale (organisme)
- Mme Crystel Martin – Nord Expe (commerce)
- Mme Rachel Kirouac, Comité vente de fleurs (organisme)
- Mme Marlène Baillargeon, Bel,Art et Cuisines collectives (organisme)
- Mme Danielle Thomassin – Fabrique Sainte-Brigitte (organisme)
- Mme Céline St-Hilaire, Action sentiers lavallois (organisme)
- M. Clermont Vallée, PEEQ (commerce)
- Mme Isabelle Serré, Cuisines collectives et Paniers bios (organisme)
- M. Claude Harvey et M. Guy Forgues – Club de golf Alpin (commerce)
- Mme Maude Émond-Matinées mères-enfants (organisme)
- Mme Alexiane Crotet, Association sportive de Sainte-Brigitte-de-Laval (organisme)
- M. Yves Pomerleau et Mme Diane Clavet, Chorale L’Écho des Montagnes (organisme)
- M. Didier Bonaventure, Comité consultatif sur les Arts, la Culture et le Patrimoine (organisme)
- M. Martin Chabot, Construction Richard Chabot (commerce)